L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 10 AVRIL 1888.

PETITES ANNONCES.

PENSION—Grandes chambres bien aérées, à $2, $3 et $4 la semaine; pension, $3.50; dans une famille française, 210 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4 avril—

A. E. Phillips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $400 à $10,000. 29 déc—6m

DEMANDES.

ON demande—Des femmes pour faire du linge de dessous. S'adresser 171 rue Sud Remparts. 5 avril—1 sem

A LOUER.

A LOUER—La Boulangerie avec deux fours No 128 rue Main, très bien située et en bon état, à un prix modéré. Pour les conditions, s'adresser No 41 Nord Remparts. 31 mars—15f

MAISON à louer—Encoignure Dumaine et Bourgogne avec installation de comptoir et magasins pour épicerie ou magasin. S'adresser No 137 rue St. Pierre. 24 mars—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Un bar-room et billard de premier ordre. Loyer très minime. S'adresser à Forget, 141 rue Royale. 8 avril—3f

ANNONCES POLITIQUES.

TICKET RÉPUBLICAIN.

GOUVERNEUR,
H. C. WARMOTH
de Plaquemines.

LIEUTENANT GOUVERNEUR,
ANDREW HERO, Jr.,
d'Orléans.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT
JOHN F. PATTY,
de Ste-Marie.

TRÉSORIER,
E. F. FLANDERS,
de Lafayette.

AVOCAT GÉNÉRAL,
ROBERT RAY,
de Ouachita.

AUDITEUR,
JAMES FORSYTHE,
de Catahoula.

Election 17 avril 1888.

Attendu que le parti républicain s'est voué à l'éducation de tout le peuple, et est en faveur de toutes les tentatives qui pourront être faites pour placer l'instruction sur une base solide dans l'Etat de la Louisiane;

Attendu que la place de surintendant de l'instruction publique n'a pas de caractère politique;

Attendu que dans la personne de l'Hon. Joseph A. Breaux, de la paroisse Ibérie, nous reconnaissons un gentilhomme dévoué des intérêts de l'éducation en Louisiane, un conservateur à vues larges et libérales, dont l'honnêteté, l'intégrité et la haute compétence ne sont contestées par personne, et dont l'élection assurera, par suite d'une justice égale, l'extirpation de l'ignorance dans toutes les classes, en dehors des questions de race, de couleur ou de servitude antérieure.

Résolu que nous engageons les électeurs républicains de cet Etat à accorder leurs suffrages à l'Hon. Jos. A. Breaux pour la place de surintendant de l'instruction publique.

PLATEFORME.

Nous, des représentants du parti républicain en Louisiane, réunis en Convention, déclarons que les résolutions suivantes sont l'énoncé des principes cardinaux du parti républicain de cet Etat.

Nous attestons notre dévouement aux doctrines essentielles et aux mesures par le temps du républicanisme, telles qu'elles sont énoncées dans la plateforme nationale du parti, réuni en Convention à Chicago, en juillet 1884, persuadés que l'exécution impartiale et la mise en vigueur de cette plateforme assurera efficacement le maintien des institutions libres et libérales et du gouvernement populaire.

Nous condamnons les tendances au commerce libre de l'administration du Président Cleveland et l'organisation de la Chambre des Représentants à Washington qui a nommé pour speaker un champion du libre échange lequel a composé le comité des voies et moyens de manière à mettre en péril toutes les industries protégées du pays et notamment celles de notre Etat—le sucre et le riz. Nous voyons avec étonnement que les représentants au Congrès votent pour l'organisation que nous condamnons.

Nous n'avons pas vu avec moins de surprise la dernière convention démocratique à Baton Rouge ignorer entièrement la question de protection pour nos industries, et, par sa cordiale adhésion au Président Cleveland, donner la preuve manifeste de sa sympathie pour les tendances pernicieuses de son administration, si dangereuses pour la prospérité de notre Etat bien aimé et du peuple.

Croyant qu'il est du devoir du gouvernement national et du gouvernement d'Etat de favoriser et de protéger les intérêts agricoles et manufacturiers ainsi que les industries de l'Etat, nous nous engageons à faire tous nos efforts pour obtenir une législation qui sauvegarde et protège tenir une législation qui pour toutes nos [illegible] [illegible] [illegible] toute considération de distinction [illegible] dans le but d'assurer au travail et au capital leurs droits et leurs privilèges et de les protéger contre la concurrence et l'intervention étrangère.

Nous demandons une complète contradiction avec l'esprit et l'essence des quatorzième et quinzième amendements à la Constitution des Etats-Unis, les mesures de proscriptions adoptées par le gouvernement d'Etat dans les affaires politiques dans la mise en vigueur dans l'élection corruptrice des droits de vote du peuple, des droits électoraux dans l'Etat.

Nous nous portons comme garants de l'adoption par le parti républicain d'une administration économique; nous condamnons le système en vertu duquel le parti démocratique permet que cette set soit en différents votes pour le corps législatif à des allocations inégales, injustes, hors de toute proportion avec le revenus de l'Etat.

Nous approuvons et acceptons le règlement de la dette d'Etat, qui a été prévu par la Constitution de l'Etat et déclarons que le revenu provenant de la taxe levée pour le paiement de l'intérêt annuel de la dette [illegible] ait été imposé soit appliqué au but auquel il est destiné [illegible] que le montant qui restera de la dite somme après le service d'intérêt soit employé au rachat des bons d'Etat.

Nous insistons sur le maintien et la protection des levées publiques dans toute l'étendue de l'Etat et nous nous engageons à combattre toute allocation de fonds publics qui ne serait pas nécessaire et utile et de toute autre contre les inondations du Mississippi et de ses tributaires.

Nous approuvons la loi du Congrès qui alloue la somme de $15,000 chaque année, pour l'entretien des Stations d'agriculture annexées à notre Législature d'Etat, et [illegible] de façon à nous mettre à même de tirer les meilleurs résultats des méthodes de culture de nos différents produits.

Nous applaudissons [illegible] l'engagement pris cordialement et les efforts faits par le parti républicain, pour l'éducation populaire [illegible] les démocrates du Sénat des Etats-Unis et les représentants au Congrès, de ne rien épargner pour obtenir l'adoption du Bill d'instruction de Blair.

Nous appuyons de grand cœur l'immigration dans notre Etat, mais nous condamnons l'importation de travailleurs sous contrat [illegible] les salaires des ouvriers et [illegible] ces derniers dans leur emploi [illegible] [illegible].

Nous condamnons l'usage du labeur des "convicts" en dehors des travaux publics, et nous demandons qu'on abolisse cette pratique de concurrence avec le travail libre.

Le parti républicain a toujours été le partisan [illegible] de protéger le labeur de [illegible] dans la concurrence du travail des esclaves, des péons, des ouvriers européens engagés à travail au rabais. Pour arriver à ce but, nous voulons qu'on lève des droits sur les produits de l'étranger, afin que le travail américain soit protégé et payé à sa juste [illegible] compensation.

Nous demandons les grèves comme funestes et produisant l'anarchie; nous recommandons l'arbitrage comme le moyen de conciliation qui doit être employé chez toute nation civilisée pour ajuster les différends entre les patrons et les ouvriers.

Nous invitons nos concitoyens de la Louisiane, sans distinction de parti, à coopérer avec nous au maintien des intérêts sacrés de l'Etat avec lequel nous sommes complètement identifiés et confiants dans l'arrivée au pouvoir du parti républicain, assurés d'un mode d'avancement [illegible] [illegible] du bien-être de tous, et nous [illegible] que la loi, à toute industrie qui contribue à la prospérité de la Louisiane, le juste encouragement qui toute combinaisons de l'honneur de donner et qui lui assure la paix et le progrès.

30 mars—1 mois

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Clara Ann Nelson vs P. J. Isabelle, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,508—En vertu d'un jugement et ordre rendu le 13 mars 1888 et signé le 22 mars 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 avril 1888, à midi, de la propriété décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, le 28 mars 1851, dont une copie est annexée à un acte passé par-devant Ch. [illegible] notaire, le 6 mai 1874, le dit lot de terre mesurant [illegible] pieds de face à la rue Quatrième sur cent trente-deux pieds six pouces de profondeur, entre des lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mars—3 avril—10—17—24—28 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple succession de Ernest Prague, pledgee, vs Mme [illegible] A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 19,550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 5ème jour de mai A. D., 1888, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1887, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1887, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous:

ALLEN, OSCAR MME.—
Taxe de 1887, montant à $24 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Sixième, Constance et Septième, de l'îlet No. 127, le lot 8 formant l'encoignure des rues Magasin et Sixième mesurant 27 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, une partie du lot No 4 et du lot 5 faisant face à la rue Magasin, mesurant 13 pieds 3 pouces sur 110 pieds de profondeur.

ALLEN, OSCAR MME.—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Constance, Magasin et Septième, désignée comme partie du lot No. 11 de l'îlet No. 127, mesurant 27 pieds de face à la rue Sixième sur 120 pieds de profondeur.

ALLEN, OSCAR MME.—
Taxe de 1887, montant à 15c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Freret, Locust, Septième et Harmonie, désigné comme un lot du l'îlet No. 381, l'îlet entier.

AMBRUSTER, HENRY—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Locust, Première, Deuxième et Freret, désignés comme lots C. D. A. Nos 7 à 9 de l'îlet No. 365, mesurant 63 pieds 4 pouces de face à la rue Locust sur 92 pieds 4 pouces de profondeur.

ARTHUR, MARGARET MME.—
Taxe de 1887, montant à $13 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Coliseé et Félicité, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 266, mesurant 41 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 107 pieds de profondeur.

ASHBEY, J. H. MME.—
Taxe de 1887, montant à $18
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Jackson et Philip, désigné comme une moitié du lot No. 8 de l'îlet No. 74, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 179 pieds de profondeur.

ATEMAN, LUKE—
Taxe de 1887, montant à $4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Pleasant, St-Charles et Harmonie, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 224, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

BARBOUR, MME ELLEN—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Un lot et une portion d'un autre lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. David, Liberté, Première et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2, 7 ou A de l'îlet No. 317, mesurant 33 pieds de face à la rue St. David sur 91 pieds 8 pouces de profondeur.

BAZILE, ANTOINE VVE—
Taxe de 1887, montant à $6
Une portion de terre avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Locust, Joséphine, Freret et St-Andry désignée comme partie des lots Nos. 23, 30 et 31 de l'îlet No 331, mesurant 32 pieds 8 pouces de face et formant l'encoignure des rues Locust et Joséphine sur 94 pieds 6 pouces de profondeur.

BAUER, MME CHAS E.—
Taxe de 1887, montant à $22 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, St-Thomas, Chippewa et Quatrième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 59, mesurant 42 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Washington et St. Thomas.

BAUER, MME CHAS E.—
Taxe de 1887, montant à $6 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas, Washington, Quatrième et Chippewa, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 59, mesurant 29 pieds de face à la rue St-Thomas sur 121 pieds de profondeur.

FAURE, CHARLES MME.—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, Sixième et Washington, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 94, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel sur 100 pieds 7 pouces de profondeur.

BEATTIE, JAMES—
Taxe de 1887, montant à $12 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Walter, [illegible], Pleasant et Toledano, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 26, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Walter et Pleasant sur 70 pieds de profondeur.

BLANC, SAMUEL P.—
Taxe de 1887, montant à $78 00
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet et St. André, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'îlet No. 221, mesurant 71 pieds 6 pouces de face à la rue St. André sur 173 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et St. André.

BREBOW, RICHARD—
Taxe de 1887, montant à $30 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Magasin, Constance et Première, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 31, mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds de profondeur.

BRENNAN, JOHN J.—
Taxe de 1887, montant à $10 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, Annonciation, Joséphine et Chippewa, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 71, mesurant 30 pieds de face à la rue St. André sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. André et Annonciation.

BILGERY, JOSEPH M.—
Taxe de 1887, montant à $4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Baronne, Dryades et Deuxième, désignés comme lots Nos. 21 et 23, de l'îlet No. 212, mesurant 75 pieds de face à la rue Première, sur 126 pieds 8 pouces de profondeur.

BONSEIGNEUR, MARIUS—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, White, Franklin et Jackson, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 209; le dit lot No. 18 mesurant 28 pieds 3 pouces de face à la rue Philip sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

BOYD, SAMUEL H.—
Taxe de 1887, montant à $60 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Première, Magasin et Philip, désignés comme lots Nos. 1 à 7 de l'îlet No. 133, mesurant 183 pieds de face, formant l'encoignure des rues Constance et Première, sur 158 pieds de profondeur.

BLOCK, SIMON—
Taxe de 1887, montant à $84
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Joséphine, Prytanée et Jackson, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'îlet No. 210, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue St. Charles sur 117 pieds 1 pouce de profondeur.

BRINKMAN, HENRY H.—
Taxe de 1887, montant à $12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Rousseau, Première et Deuxième, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 47, mesurant 27 pieds 5 pouces de face à la rue Première sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, MME JOHN L.—
Taxe de 1887, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Willow, Clara et Troisième, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 388, mesurant 33 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

BROWNSEN, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $0
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, Camp, Chestnut et Joséphine, désigné comme lot No 16 de l'îlet No 352, mesurant 32 pieds de face à la rue St. André sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Chestnut.

BUCKNER, NEWTON—
Taxe de 1887, montant à $81 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Washington, Baronne et Sixième, désignée comme une partie du lot No 4 de l'îlet No. 240, mesurant 75 pieds de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et Washington.

BUCK, S. H.—
Taxe de 1887, montant à $15
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, St-André, Joséphine et St. Charles, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'îlet No. 209, mesurant 58 pieds 8 pouces de face à la rue 136 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Prytanée et St. André.

BURKE, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $15
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, St-Thomas et Levée, Washington, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 51, mesurant 30 pieds 2 pouces de face aux rues Sixième et Levée [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

BURKE, JOHN—
Taxe de 1887, montant à ....$[illegible]
[illegible]

BURKE, EDWARD—
Taxe de 1887, montant à $1 20
[illegible] dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Deuxième, Clara et Première, désigné comme lots Nos. 7 et [illegible] de l'îlet No. 370, mesurant 53 pieds 2 pouces [illegible] formant l'encoignure des rues Deuxième et Magasin.

BURGER, FRANCIS P.—
Taxe de 1887, montant à $13 80
Deux lots de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 80, mesurant 75 pieds de face à la rue Chippewa sur 113 pieds de profondeur.

BURROWS, SUC. JOHN.
Taxe de 1887, montant à $10 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toledano, Laurel, Constance et Quatrième, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'îlet No. [illegible] [illegible] pieds de face à la rue Toledano sur [illegible] pieds de profondeur.

CAYARD, ANDREW—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Liberté, Jackson et Willow, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'îlet No. 330, les lots 7, 8, 9, 10, 11 et 12 mesurant 168 pieds de face à la rue Claiborne sur 140 pieds 8 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Claiborne et Philip; le lot No. 13, mesurant 28 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds 8 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Claiborne et Jackson.

CAYARD, ANDREW—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Willow, Philip et Clara, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 352, mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson sur 114 pieds de profondeur.

CASEY, THOMAS—
Taxe de 1887, montant à $10 30
Deux demi-lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Philip et Jackson, désignés comme parties des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 100, mesurant 45 pieds de face à la rue Annonciation sur 63 pieds 11 pouces de profondeur.

CHANDLER, JANE VVE—
Taxe de 1887, montant à $2 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Magasin, Clara et Quatrième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 382, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Washington sur 108 pieds de profondeur.

CLAIBORNE, FRANCIS E.—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Clara, [illegible] et Philip, désignés comme lots Nos. 5 de l'îlet No. 377, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Jackson sur [illegible] pieds de profondeur.

CLARK, No. 2, SUC. THOMAS—
Taxe de 1887, montant à $8 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, Toledano et Pleasant, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 120 pieds de profondeur.

CLARKE, MME JAMES—
Taxe de 1887, montant à $50 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Quatrième, Carondelet et Washington, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'îlet No. 260, mesurant 93 pieds 4 pouces de face à la rue St. Charles sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et Quatrième.

CHITTENDEN, MARY VVE—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St. André, Liberté, Howard et Félicité, désignée comme une partie du lot B de l'îlet No. 323, mesurant 17 pieds de face à la rue St André sur 90 pieds de profondeur.

COLLIER, VVE HUDSON—
Taxe de 1887, montant à $83 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, St Charles, Prytanée et St. André, désignés comme l'arrière des lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 209, mesurant 60 pieds de face à la rue Joséphine sur 176 pieds de profondeur.

COLLINS, MLLE KATE A. S.—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Locust, Magnolia et [illegible], désigné comme lot No. 29 de l'îlet No. 371, mesurant 23 pieds de face à la rue Joséphine sur 115 pieds de profondeur.

COMMERCIAL HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Claiborne et Willow, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 363, mesurant 29 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur.

CONERY, PETER—
Taxe de 1887, montant à 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Dupré, [illegible], désigné comme lot No. — de l'îlet No. 491, mesurant — pieds de face sur tout l'îlet.

COOK, FRANCIS—
Taxe de 1887, montant à $7 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Coliseé, St. André et Félicité, désignés comme lots Nos. 19, 20 et 21 de l'îlet No. 113; le lot No. 19 mesurant 29 pieds de face à la rue Camp sur 163 pieds de profondeur, les lots 20 et 21 mesurant [illegible] pieds de face à la rue Coliseé [illegible] pieds de profondeur, tous faisant face à la rue Camp.

COPE, MME MARY—
Taxe de 1887, montant à $12 15
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos. 14, 15, 16 et 17 de l'îlet No. 207, mesurant 112 pieds de face à la rue Coliseé sur 125 pieds 2 pouces de profondeur.

CURR, EBBS & CRAHAN, H.—
Taxe de 1887, montant à ....$10 4[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St André, Joséphine et St. Charles, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et St. André.

CHURCHILL, MARTHA MME—
Taxe de 1887, montant à $72 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Coliseé, Jackson et Joséphine, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 206, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur.

DAVIS, FRANCIS—
Taxe de 1887, montant à $4 20
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Jackson et Josephine, désignée comme partie du lot No. 2 de l'îlet No. 76, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Chippewa sur 125 pieds de profondeur.

DAHL, C. H.—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Annonciation, Jackson et Chippewa, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 63, mesurant 31 pieds de face à la rue Joséphine sur 95 pieds 10 pouces de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à $4 5
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Locust, Troisième, Magnolia et Quatrième, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 366, mesurant 127 pieds de face à la rue Locust sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Locust et Troisième.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Locust, Magnolia et Joséphine, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 371, mesurant 25 pieds de face à la rue Jackson sur 115 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à $4 80
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Jackson, Magnolia, Locust et Joséphine, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No. 371, mesurant 125 pieds de face à la rue Jackson sur 115 pieds de profondeur.

DEGRANGE, J. H. MME—
Taxe de 1887, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Willow, Claiborne et Philip, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 399, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 103 pieds de profondeur.

DERENBECKER, SUC.—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Water, Quatrième, Washington et Levée, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. [illegible], mesurant 20 pieds 6 pouces de face à la rue Water sur 91 pieds 3 pouces de profondeur.

DERENBECKER, JACOB SUC.—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Water, Sixième, Levée et Septième, désignés comme lots A O de l'îlet No 11, mesurant 52 pieds de face à la rue Water sur 144 pieds de profondeur.

DEPASSAU, GEORGE—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, St-Marie et Félicité, désigné comme la moitié du lot F de l'îlet No. 104, mesurant 15 pieds de face à la rue Laurel sur 97 pieds 6 pouces de profondeur.

DEPASSAU, PAUL—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation, St-Marie et Félicité, désigné comme la moitié du lot F de l'îlet No. 104, mesurant 15 pieds de face à la rue Laurel sur 97 pieds de profondeur.

DREYFUS, THEREZA MME—
Taxe de 1887, montant à $54
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Philip et Première, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 137, mesurant 64 pieds de face à la rue Magasin sur 130 pieds de profondeur.

DUECHER, ALBERT—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Six lots de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Ivrier, Rousseau et Quatrième, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 11, de l'îlet No. 124, le lot No 12 mesurant 30 pieds 2 pouces de face sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos 13, 14 et 15 mesurant 30 pieds 2 pouces de face sur 100 pieds de profondeur; le lot No 16 mesurant 19 pieds 6 pouces de face sur 120 pieds de profondeur; le lot No 11 mesurant 28 pieds sur 122 pieds de profondeur. Tous font face à la rue Washington.

DOHERTY, HUGH—
Taxe de 1887, montant à 15c
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme lots Nos. 6 à 10 de l'îlet No. 437, mesurant 20 pieds 6 pouces de face sur tout l'îlet sur 304 pieds de profondeur.

DOIG, JOHN MME.—
Taxe de 1887, montant à $21 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Laurent et Philip, désignés comme lots Nos. 3, et 4 de l'îlet No. 287, mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson sur 150 pieds de profondeur.

DORSEY, JAMES—
Taxe de 1887, montant à $4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Levée et Philip, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 58, mesurant 21 pieds de face à la rue Rousseau sur 100 pieds de profondeur.

DOLL, VVE H. ET ALS—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-André, Dryades, Rampart et Félicité, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 29, mesurant 24 pieds de face à la rue St-André, sur 117 pieds de profondeur.

EGERHARDT, ADAM ET JACOB Jr.—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Un lot de terre, avec constructions, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, St-David, Deuxième et St. Patrick, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 303, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Troisième et St. David.

ELLERT, MME M. T.—
Taxe de 1887, montant à $18
Deux lots et la moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Harmonie et Pleasant, désignés comme lots Nos. 15 et 16 et une partie du lot No. 17 de l'îlet No. 189, mesurant 59 pieds de face à la rue Chestnut sur 113 pieds de profondeur.

ELLERBUSCH, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $1 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 326, mesurant 30 pieds de face à la rue Howard, sur 135 pieds 6 pouces de profondeur.

ELLERBUSCH, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 326, mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 138 pieds 8 pouces de profondeur.

ELLERMAN, ELIZA et JOHN—
Taxe de 1887, montant à $9
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Harmonie, Pleasant et St-Thomas, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No 53, mesurant 61 pieds 4 pouces de face aux rues Chippewa et Harmonie sur 125 pieds de profondeur.

EISENWORTH, GEO. SUC.—
Taxe de 1887, montant à $10 80
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, St Denis, Washington et Dryades, désignées comme partie des lots Nos 8 et 9 de l'îlet No. 276, mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 100 pieds de profondeur.

FAECHER, LEON SUC.—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Joséphine et Jackson, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'îlet No. 108, mesurant 60 pieds de face à la rue Dryades sur 159 pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR H.—
Taxe de 1887, montant à $108
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Jackson, Carondelet et Philip, désignée comme une partie du lot No. 1 de l'îlet No. 205, mesurant 120 pieds de face à la rue St. Charles sur 147 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et Jackson.

FIELD Jr., SPENCER MME—
Taxe de 1887, montant à $12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Constance, Sixième et Magasin, désigné comme lot No 5 de l'îlet No. 128, mesurant 61 pieds 8 pouces de face à la rue Washington sur 150 pieds 9 pouces de profondeur.

FITZPATRICK, WILLIAM—
Taxe de 1887, montant à $1 56
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Clara, Willow et Philip, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 391, mesurant 23 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds de profondeur.

FOLGER, N. C.—
Taxe de 1887, montant à $84 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Harmonie, Pleasant et Prytanée, désigné comme lot No. — de l'îlet No. 225, mesurant 120 pieds de face à la rue St-Charles sur 278 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St Charles et Harmonie.

FOLWELL, DE JOSEPH N.—
Taxe de 1887, montant à $69
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Philip, Jackson et Constance, désignés comme lots Nos. 25, 26 et 27 de l'îlet No. 134, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Magasin sur 152 pieds 3 pouces de profondeur.

GADLER, GEO W.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toledano, [illegible], Pleasant et Rampart, désigné comme lot No. — de l'îlet No 512, de l'îlet entier triangulaire.

GRAHAM, F.—
Taxe de 1887, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Willow, Philip et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 399, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 103 pieds de profondeur.

GERDING, FRED HENRY—
Taxe de 1887, montant à ....$[illegible]
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Joséphine, Howard et St-André, désignés comme partie des lots Nos. 24 et 25 de l'îlet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Liberté [illegible] formant l'encoignure des rues Liberté et St-André.

GERDING, CHRIST HENRY—
Taxe de 1887, montant à $16 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St André, Howard, Liberté et Joséphine, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 324, mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue St-André sur 89 pieds de profondeur.

GERMAN LUTH. CONGREGATION—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-André, St-Charles, Prytanée et St Marie, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 208, mesurant 30 pieds de face à la rue St-André sur 107 pieds de profondeur.

GREEN & CO. CHAS. GILBERT—
Taxe de 1887, montant à ....$[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Water, Levée, Rousseau et Première, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible], mesurant 47 pieds de face à la rue Levée sur 103 pieds de profondeur.

GREENLEAF, MARY C. D. E. MME—
Taxe de 1887, montant à $48 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Philippe, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 100, mesurant 60 pieds 10 pouces de face sur 75 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Annonciation.

GREENLEAF, MARY MME—
Taxe de 1887, montant à $36 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Philippe, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 100, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

GILLESPIE, ASA ET AL.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Denis, Dryades, Harmonie et Toledano, désigné comme lot No 8 de l'îlet No. 270, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis sur 131 pieds de profondeur.

GILES, MLLE HELEN E.—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Première, Deuxième et Magasin, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 132, mesurant 31 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

GIRARDEY, C. E.—
Taxe de 1887, montant à $15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Première, Deuxième et Magasin, désigné comme lot No 10 de l'îlet No. 130, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 108 pieds de profondeur.

GOLDENBERG, B. MME—
Taxe de 1887, montant à $12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Rousseau, Joséphine et Adèle, désignés comme partie des lots Nos. 4 et 5 de l'îlet No. 31, mesurant 26 pieds de face à la rue Levée sur 134 pieds de profondeur.

GROETSCH, GEORGE W. MME.—
Taxe de 1887, montant à $10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 73, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 130 pieds de profondeur.

GRUBER, CHARLES—
Taxe de 1887, montant à $4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurent, Dryades, Philip et Jackson, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 289, mesurant 33 pieds de face à la rue Laurent sur 121 pieds de profondeur.

GURLEY, WARD J.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas, Huitième, Chippewa et Neuvième désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 55, mesurant 60 pieds de face aux rues St Thomas et Huitième sur 90 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Locust, Deuxième et Freret, désignés comme lots Nos. 3 à 5 de l'îlet No. 355, mesurant 93 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M. MLLE.—
Taxe de 1887, montant à $8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, White et Philip, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 209, mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson sur 130 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M. MLLE.—
Taxe de 1887, montant à $15
Cinq lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, White, Franklin et Joséphine, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6, 7 et 8 de l'îlet No. 199, mesurant 137 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M. MLLE.—
Taxe de 1887, montant à $3 40
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Freret, Locust et Première, désignés comme lots Nos. 10 à 13 de l'îlet No. 355, mesurant 154 pieds de face et formant l'encoignure des rues Deuxième et Freret sur 141 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Taxe de 1887, montant à $8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Huitième et Harmonie, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 189, mesurant 62 pieds de face à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Taxe de 1887, montant à $30
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Harmonie et Pleasant, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'îlet No. 189, mesurant 72 pieds de face à la rue Chestnut sur 113 pieds de profondeur.

HAMBACKER, MAX, SUC.—
Taxe de 1887, montant à $0 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Chippewa, Annonciation et St-André, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 72, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 149 pieds de profondeur.

HAMMERLING, VVE MARY ET ENFANTS—
Taxe de 1887, montant à $6 60
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Rousseau, Joséphine et Adèle, désignée comme partie du lot B de l'îlet No. 31 mesurant 23 pieds 10 pouces de face à la rue Levée sur 176 pieds 2 pouces de profondeur.

HART, HENRY D. MME.—
Taxe de 1887, montant à $24
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Deuxième et Première, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 233, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Charles sur 150 pieds de profondeur.

HART, JUDAH—
Taxe de 1887, montant à $30
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Philip, Camp et Première, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No 147, mesurant 52 pieds de face à la rue Magasin sur 121 pieds de profondeur.

HENDERSON, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $9 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Liberté, St-David et Première, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'îlet No. 316, mesurant 100 pieds de face et formant l'encoignure des rues Deuxième et Liberté sur 70 pieds de profondeur.

HENDERSON, JOHN—
Taxe de 1887, montant à 54c
Dix-huit lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 à 18 de l'îlet No 474; mesurant 254 pieds de face à la rue Rocheblave sur 287 pieds de profondeur.

HENNESSEY, JAMES M.—
Taxe de 1887, montant à $18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Chestnut, Jackson et Camp, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No 171, mesurant 63 pieds de face à la rue Joséphine, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Joséphine et Chestnut.

HIRSCH, VVE GEO. A.—
Taxe de 1887, montant à $5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adèle, Rousseau, St Thomas et St-André, désigné comme lot B de l'îlet No. 41 mesurant 30 pieds de face à la rue Adèle sur 60 pieds de profondeur.

HILLMAN, MME LEONCE O.—
Taxe de 1887, montant à $4 80
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Rousseau, St Thomas et Quatrième, désigné comme lot No 5 de l'îlet No. 50 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

HOMER, CHAS AUGUST—
Taxe de 1887, montant à $6
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Levée, St-Patrick et Première, désignés comme parties des lots Nos. 45, 39 et 40 de l'îlet No. 27, mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 151 pieds 9 pouces de profondeur.

HOLFERAN, VVE DENNIS—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel et Première, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 98, mesurant 28 pieds de face à la rue Annonciation sur 160 pieds de profondeur.

HOFFMAN, EDWARD—
Taxe de 1887, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 39, faisant face aux rues Félicité et [illegible].

HOLLAND, EDWARD—
Taxe de 1887, montant à $30
[illegible] lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible] désignés comme lots Nos. [illegible] de l'îlet No. 264, mesurant 30 pieds de face à la rue Adèle sur 50 pieds de profondeur.

IRWIN, EDWARD—
Taxe de 1887, montant à 15c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Broad, [illegible], désigné comme un lot de l'îlet No. 523.

ISAAC, LOUISA—
Taxe de 1887, montant à $21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Coliseé, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 114, mesurant 27 pieds 2 pouces de face à la rue Félicité sur 150 pieds de profondeur.

JOHNSON, PRESSLEY—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Denis, Washington, Harmonie et Dryades, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 2[illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue St Denis sur 127 pieds de profondeur.

KAISER, CORNELIUS—
Taxe de 1887, montant à $1 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Chippewa, St André et Annonciation, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 65, mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas sur 110 pieds de profondeur.

KAISER, CORNELIUS—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, St André, Chippewa et Joséphine, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Chippewa [illegible].

KEENER, MME M. JULIAS—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-André, Rampart, Dryades et Joséphine, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. [illegible], mesurant 31 pieds de face à la rue St-André sur 103 pieds de profondeur.

KELLER, JOSEPH MME.—
Taxe de 1887, montant à $15
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Chippewa, Annonciation et Sixième désignés comme lots B et C de l'îlet No. 91, mesurant 63 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

KELLER, JOSEPH MME.—
Taxe de 1887, montant à $24
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Chippewa, Annonciation et Première, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'îlet No. 77, mesurant 78 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur.

KING, MATHAIS—
Taxe de 1887, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Liberté, Septième et Howard, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 334, mesurant 25 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Sixième et Liberté.

KOLVE, HENRY—
Taxe de 1887, montant à $4 00
Dix-huit lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos. 1 à 18 de l'îlet No. 470, mesurant 258 pieds de face sur l'îlet entier sur 269 pieds de profondeur.

KOUNS, BENJ. B.—
Taxe de 1887, montant à $15 00
Un lot et demi de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Première, Laurel et Deuxième, désigné comme lot No. 22 et la moitié du No. 23 de l'îlet No. 98, mesurant 37 pieds de face à la rue Annonciation et formant l'encoignure des rues Annonciation et Première, sur 120 pieds de profondeur.

KUHLMAN, VVE JOHN—
Taxe de 1887, montant à $21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Sixième, Annonciation et Septième, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 113, mesurant 134 pieds de face à la rue Laurel sur 134 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Laurel et Sixième.

KUHLMANN, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Laurel, Constance et Toledano, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 121, mesurant 120 pieds de face à la rue Pleasant, sur 120 pieds de profondeur.

KUHLMANN, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $78 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Pleasant, Constance et Harmonie, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 de l'îlet No. 129, mesurant 78 pieds de face à la rue Magasin sur 124 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Magasin et Pleasant.

KUHLMAN, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $15
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Six [illegible], Sixième et [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue Magasin sur 125 pieds de profondeur.

KURTEN, W.—
Taxe de 1887, montant à $1 35
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Jackson, Franklin et Joséphine, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 228, mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue White sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et White.

LANTIER, JOSEPH J.—
Taxe de 1887, montant à $2 10
Deux parties de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, St-David, Liberté, Troisième, désignées comme partie des lots Nos. 18 et 19 de l'îlet No. 315, mesurant 27 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur.

LAUPE, F. & TSUC.—
Taxe de 1887, montant à $21
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, St-André, Laurel et Félicité, désignés comme lots Nos. 15, 14 et 13; le lot No 15 mesurant [illegible] pieds de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 14 et 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 130 pieds de profondeur.

LAUMAN, PHILIP—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St-Denis, Sixième et Washington, désignés comme lot No. 10 de l'îlet No. 283, mesurant 3 pieds de face à la rue St-Patrick sur 120 pieds de profondeur.

LEATHER, MLLE JESSIE BELLE—
Taxe de 1887, montant à $31 00
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-André, Baronne et Joséphine, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 241, le lot No. 11 mesurant 32 pieds 11 pouces sur 61 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et St-André; le lot No. 10 mesurant 27 pieds de face à la rue Baronne sur 65 pieds 2 pouces de profondeur.

LEE, MME OPHELIA—
Taxe de 1887, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, St-Patrick, St-David et Huitième, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 67, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Septième sur 100 pieds de profondeur.

LEITH, A. VVE—
Taxe de 1887, montant à $12
Une lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Rousseau, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. [illegible], mesurant 132 pieds 3 pouces de face à la rue Levée sur 149 pieds 1 pouce de profondeur.

LEVERICH, W. E. MME ET ALS—
Taxe de 1887, montant à $27 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Quatrième, Carondelet et Troisième, désignés comme lots Nos. 18, 19 et 20 de l'îlet No. 247, mesurant 93 pieds 3 pouces de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Baronne et Quatrième.

LEVY, S.—
Taxe de 1887, montant à $12 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Constance, Première et Philip, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'îlet No. 133, mesurant 128 pieds de face à la rue Magasin sur 158 pieds de profondeur.

LEVY, SOLOMON MME—
Taxe de 1887, montant à $12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Magasin, Camp et Ste Marie, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 110, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Félicité sur 124 pieds de profondeur.

LEVY, LEOPOLD—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 95, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Washington sur [illegible] pieds de profondeur.

MAGINNIS, MME J. H.—
Taxe de 1887, montant à $144
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Prytanée, St Charles et Philip, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 200, mesurant 175 pieds de face à la rue Jackson sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Prytanée.

MAHER, EDW. VVE—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Liberté, Howard et Deuxième, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 329 mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Première et Liberté.

MARX, B.—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 224 mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

MARX, B.—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Pleasant et Harmonie, désignée comme lot No. 1 de l'îlet No. 224, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

MARX, HENRY—
Taxe de 1887, montant à $2 70
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Philip, Sorapuru et Annonciation, désignés comme lots Nos. 183 de l'îlet No. 75, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

MARX, HENRY—
Taxe de 1887, montant à $19 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Philip et Sorapuru, désignés comme lots Nos. 181 et 182 de l'îlet No. 75 mesurant 63 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

MART, HYPOLITE—
Taxe de 1887, montant à $1 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Constance, Laurel et Sixième, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 116, mesurant 24 pieds de face à la rue Septième sur 85 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Septième et Constance.

MARTIN, FRANCIS—
Taxe de 1887, montant à $27
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Philip, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'îlet No. 100, mesurant 60 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

MEALY, P. MME—
Taxe de 1887, montant à $9 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, désigné comme lot No. 28 de l'îlet No. 99, mesurant 31 pieds de face et formant l'encoignure des rues Laurel et Philip sur 100 pieds de profondeur.

MIGLIORE, NICHOLAS—
Taxe de 1887, montant à $7 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Pleasant et Toledano, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 253, mesurant 45 pieds de face à la rue Carondelet sur 151 pieds de profondeur.

MILTON, N.—
Taxe de 1887, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Locust, Magnolia et Washington, désigné comme lot No 10 de l'îlet No. 367, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 129 pieds de profondeur.

MITCHELL, JOHN SUC.—
Taxe de 1887, montant à $21 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Camp, Chestnut et Philip, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 170, mesurant 40 pieds de face à la rue Jackson sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Camp.

MOISE, JULES—
Taxe de 1887, montant à $60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 340, mesurant 140 pieds de face à la rue Freret sur 120 pieds de profondeur.

MORSE, THOMAS—
Taxe de 1887, montant à $51
[illegible]

MOSSBERG, HULDA—
Taxe de 1887, montant à $21 60
[illegible]

McADAM, MICHAEL—
Taxe de 1887, montant à $27 00
[illegible]

McCLOSKEY, HUGH—
Taxe de 1887, montant à $15
Un morceau triangulaire de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné comme un triangle, mesurant 33 pieds 2 pouces de face à la rue Prytanée, 81 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles, sur 436 pieds de profondeur.

McCORMACK, BERNARD—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Willow, Claiborne, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 401, mesurant 60 pieds de face à la rue Willow sur 117 pieds de profondeur.

McDUFF, EMMA MLLE.—
Taxe de 1887, montant à $12
Quatre parties de lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième, désignées comme parties des lots Nos. 4, 5, 6 et 7 de l'îlet No. 94, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 131 pieds de profondeur.

NOLLAN, JENNIE MME—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, St Thomas, St-André et Joséphine, désigné comme lot A, de l'îlet No. [illegible], mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue [illegible] sur 152 pieds 10 pouces de profondeur.

NOONAN, ANDREW—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Clara, Willow et Deuxième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 390, mesurant 47 pieds 6 pouces de face à la rue Première sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Première et Clara.

NOLT, GEORGE N.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 320, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Jackson sur 110 pieds de profondeur.

NORRIS, WILLIAM—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Howard, St George et Philip, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 328, mesurant 60 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds de profondeur.

O'CONNELL, MICHAEL—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St André, Laurent, Dryades et Joséphine, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 291, mesurant 32 pieds de face sur 80 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Laurent.

O'CONNOR, MME JEREMIAH—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Constance, Première et Laurel, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 131, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur.

O'HARA, MICHAEL—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Marie, Laurel, Constance et Félicité, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 105, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur 120 pieds de profondeur.

OTIS, BENNY—
Taxe de 1887, montant à $19 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Annonciation, Laurel et St-André, désignés comme partie des lots Nos. [illegible] de l'îlet No. 104, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Félicité sur 95 pieds de profondeur.

PALFR, V. SARAH A. E.—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Saxonie, Sixième, Howard et Septième, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 72, mesurant [illegible] pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Saxonie et Howard.

PALMER, L. A. CHARTRES—
Taxe de 1887, montant à $12
[illegible]

PATTON, I. W.—
Taxe de 1887, montant à $30 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, St Charles, Prytanée et Sixième, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'îlet No. 2[illegible], mesurant 90 pieds de face à la rue Washington sur 129 pieds de profondeur.

PARMLEY, L. V.—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adèle, Levée, Rousseau et St-André, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 41, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Adèle sur 151 pieds 10 pouces de profondeur.

PENN, WILLIAM H.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Sixième, St Patrick et St-David, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 282, mesurant 30 pieds de face à la rue Septième sur 120 pieds de profondeur.

PENN, WILLIAM H.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
[illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue Gaiennié sur 88 pieds de profondeur.

PICONE, MME CATHERINE—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, [illegible], désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 13, mesurant 52 pieds de face à la rue St-Thomas sur 125 pieds de profondeur.

PIERSON, MME JAMES L.—
Taxe de 1887, montant à $21 00
[illegible]

POPE, JOHN H.—
Taxe de 1887, montant à $18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Magasin, Deuxième, Première et Constance, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 132, mesurant 30 pieds de face à la rue Magasin sur 123 pieds de profondeur.

PROCHASKA, MME JOHN—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 249, mesurant 32 pieds de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur.

PURCELL, G. W.—
Taxe de 1887, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Première, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 110, mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur 64 pieds de profondeur.

PURCELL, G. W. ET E. M.—
Taxe de 1887, montant à $4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 180, mesurant 28 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds 9 pouces de profondeur.

PURCELL, M. A. MME.—
Taxe de 1887, montant à $12
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 185, mesurant 28 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds 9 pouces de profondeur.

PURCELL, GEO. W. ET E. M.—
Taxe de 1887, montant à $7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Première, St Thomas et Sorapuru, désigné comme lot No. 100 de l'îlet No. 62, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 125 pieds de profondeur.

PURCELL, GEO. W. ET E. M.—
Taxe de 1887, montant à $6 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Denis, St Patrick, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 285, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue St Denis sur 121 pieds de profondeur.

PURCELL, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Locust, Deuxième, Première et Freret, désignés comme lots Nos. [illegible] 18, et le fond des lots Nos. 4 et 5 de l'îlet No. 358, le lot Nos 14 à 18 formant l'encoignure des rues Deuxième et Locust, et mesurant 12 pieds de face sur 70 pieds de profondeur; les lots 4 à 5 font face à la rue Locust et mesurent 50 pieds de face sur 23 pieds de profondeur.

PURCELL, JOHN—
Taxe de 1887, montant à ....$3 [illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, White, Franklin et Philip, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 209, mesurant 25 pieds de face à la rue Jackson sur 12 pieds de profondeur.

RAYMOND, PETER—
Taxe de 1887, montant à $10
Un lot de terre avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, St-Mary, Félicité, [illegible], désigné comme lot No. 97, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur.

RAPP, A. THONY L.—
Taxe de 1887, montant à $10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas, Rousseau, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 13, mesurant 26 pieds 5 pouces de face à la rue St-Thomas sur 45 pieds 4 pouces de profondeur.

REHM, JACOB, MME—
Taxe de 1887, montant à $6 50
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, White, Franklin et Philip, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 377, mesurant 120 pieds de face à la rue Jackson sur 44 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et White.

RENAUD, J. K.—
Taxe de 1887, montant à $36 00
Un lot de terre et une partie d'un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseé, Prytanée, Septième et Sixième, désignés comme lot No. 1 et une partie du lot No. 2 de l'îlet No. 195, mesurant 60 pieds de face à la rue Prytanée sur 129 pieds de profondeur.

REYNOLDS, VVE EDWARD—
Taxe de 1887, montant à $10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, St Marie et Félicité, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 104, mesurant 31 pieds de face à la rue Annonciation sur 138 pieds de profondeur.

ROBINSON, AMANDA MME—
Taxe de 1887, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Broad, White, Toledano et Pleasant, désigné comme un lot de l'îlet No. 2[illegible], mesurant 20 pieds de face à la rue Magasin sur 140 pieds de profondeur.

ROBINA, WALTER—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Chippewa, Quatrième et St-Thomas, désigné comme lot No. 51, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

ROUSE, JOHN D.—
Taxe de 1887, montant à $102
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clara, Troisième, Cavendish et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No. 401; les lots 1 à 8 mesurant 127 pieds de face à la rue [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Clara et Troisième; le lot No [illegible] sur 127 pieds.

RYAN, WILLIAM—
Taxe de 1887, montant à $12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St-Denis, Prytanée et Deuxième, désignés comme lots Nos. 3 et 5 de l'îlet No. 272, mesurant 60 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

SAVAGE, M. J.—
Taxe de 1887, montant à $8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6 et 8, de l'îlet No. 259, mesurant 75 pieds de face à la rue Dryades, sur — pieds de profondeur.

SALEAN, AGNES MME.—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 80, mesurant 40 pieds de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur.

SCHEIB, ELIZABETH MME, KUNTZ, H. et LOBS, FRANK—
Taxe de 1887, montant à $3
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, St-Thomas, Rousseau et Washington, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 50, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur.

SCHILLER, MME E. M.—
Taxe de 1887, montant à $18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste. Marie, Carondelet et St. Charles, désigné comme lot No. 53 de l'îlet No. 239, mesurant 30 pieds de face à la rue Félicité sur 105 pieds de profondeur.

SCHILLER, MME CAROLINE M.—
Taxe de 1887, montant à $15 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-André, Brainard, Baronne et Joséphine, désignée comme lot No. — de l'îlet No. 266 mesurant 24 pieds 5 pouces de face à la rue St-André, sur 136 pieds 9 pouces de profondeur.

SCHILLER, MME C. M.—
Taxe de 1887, montant à $36
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St André, Carondelet, Baronne et Félicité, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 240, mesurant 64 pieds 9 pouces de face à la rue St André sur 199 pieds de profondeur.

SHUBER, A. F. MME.—
Taxe de 1887, montant à $18
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-André, Annonciation, Joséphine et Chippewa, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No 72, mesurant 61 pieds de face à la rue St-André sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Annonciation.

SCHUBER, FRANCOIS—
Taxe de 1887, montant à $12 50
Deux demi lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Joséphine, désignés comme la moitié des lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 101, mesurant 61 pieds de face à la rue Jackson sur 127 pieds de profondeur.

SIMMS, S. M.—
Taxe de 1887, montant à $1 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 259, mesurant 13 pieds de face à la rue Dryades.

SMITHERS, BENJAMIN et ALS.—
Taxe de 1887, montant à 60c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Freret, Howard et Septième, désigné comme lot No 20 de l'îlet No. 339 mesurant 52 pieds de face à la rue Sixième sur 122 pieds de profondeur.

SORIA, C. M. MME—
Taxe de 1887, montant à $60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseé, Prytanée, Harmonie et Huitième, désigné comme lot B de l'îlet No 193 mesurant 180 pieds de face à la rue Huitième sur 82 pieds 8 pouces de profondeur.

SORIA, C. M. MME—
Taxe de 1887, montant à $2 10
Un lot de terre, avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Coliseé, Prytanée, Harmonie et Huitième, désigné comme lot C de l'îlet No. 193, mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Huitième sur 92 pieds 10 pouces de profondeur.

SPELLMAN, MME MARGARET—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Un lot et la moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sorapuru, Rousseau, St-Thomas et Première, désigné comme lot No. 102 et une partie du lot No. 103 de l'îlet No. 4[illegible], mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Sorapuru sur 120 pieds 4 pouces de profondeur.

STACK, JOSEPH H.—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-André, Franklin, Liberté et Félicité, désignée comme une partie du lot No. 95, de l'îlet No. 322, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue St-André sur 125 pieds de profondeur.

STACK, SUC. THOMAS—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-André, Franklin, Liberté et Félicité, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 322, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St-André sur 125 pieds de profondeur.

STEPH JOHN—
Taxe de 1887, montant à $12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Magasin et Jackson, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 465, le dit lot étant un îlet triangulaire.

STUTZ, J. MME—
Taxe de 1887, montant à $4 20
[illegible]

SUMMERS, A. M.—
Taxe de 1887, montant à $1 00
[illegible]

THERAULT, VVE FELIX J.—
Taxe de 1887, montant à $30 00
[illegible] lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. [illegible], mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

TENNISON, J. H. VVE—
Taxe de 1887, montant à $18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Constance, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 125, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Magasin sur 110 pieds 6 pouces de profondeur.

THOMAS, FRANCIS, Jr.—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 129, mesurant [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur 175 pieds de profondeur.

THOMSON, ADAM—
Taxe de 1887, montant à $3 00
[illegible]

THOMSON, ADAM—
Taxe de 1887, montant à $21 00
[illegible]

THOMPSON, STEWART M.—
Taxe de 1887, montant à $16 80
[illegible]

TRYAGNE, MME SYLVAIN JEAN—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Harmonie, Annonciation et Pleasant, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 86, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 93 pieds 9 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chippewa et Harmonie.

VAN BENTHUYSEN, CHARLES—
Taxe de 1887, montant à $30
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Quatrième, Laurel et Washington, désignés comme lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 de l'îlet No. 114, mesurant 100 pieds de face à la rue Constance sur 129 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Constance et Quatrième.

VAN BENTHUYSEN, WATSON—
Taxe de 1887, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, St-Denis, Toledano et St-Patrick, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 280, mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 125 pieds de profondeur.

VAN HOFFE, SUC. DE B.—
Taxe de 1887, montant à $15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 153, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur.

VAUDRY, WILLIAM T.—
Taxe de 1887, montant à $24
Deux parties de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Troisième, St-Charles, Prytanée et Quatrième, désignées comme parties des lots Nos. 23 et 10 de l'îlet No. 315, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Troisième sur 128 pieds 8 pouces de profondeur.

VOELKEL, JOHN—
Taxe de 1887, montant à $9 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Magasin, Camp et Huitième, désignée comme lot No 14 de l'îlet No. 155, mesurant 31 pieds de face à la rue Neuvième sur 125 pieds de profondeur.

VOELKEL, MLLE AMELIA—
Taxe de 1887, montant à $7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Sixième, St-Thomas, Franklin, Levée et Washington, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 51, mesurant 28 pieds de face à la rue Sixième sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

WALSH, MICHAEL—
Taxe de 1887, montant à $21 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 232, mesurant 56 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

WARE, FREDERICK—
Taxe de 1887, montant à $36 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dryades, St-André, Laurent et Félicité, désignés comme lots A et 1 de l'îlet No. 291, le lot A formant l'encoignure des rues Dryades et St-André mesurant 27 pieds 11 pouces de face sur 121 pieds 10 pouces de profondeur; le lot B mesurant 27 pieds 11 pouces de face sur 131 pieds 7 pouces de profondeur et faisant face à la rue Dryades.

WARNER, ADAM—
Taxe de 1887, montant à $4 25
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Neuvième, Huitième et St-Thomas, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 55, mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur.

WATKINS, JOHN A.—
Taxe de 1887, montant à $18
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Old Magasin, St-Marie, Laurel, Félicité et Constance, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'îlet Nos. 105 et 1, 8, mesurant 70 pieds de face à la rue Old Magasin, sur 1,9 pieds de profondeur.

WELSH, CAROLINE—
Taxe de 1887, montant à $15 00
[illegible] dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magasin, [illegible], désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 1[illegible], mesurant 29 pieds de face à la rue [illegible] sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasin et [illegible].

WEST, VICTOR J.—
Taxe de 1887, montant à $42 00
[illegible]

WRIGHT, THOMAS M. MME—
Taxe de 1887, montant à $21 00
[illegible]

WEST, LOUISA—
Taxe de 1887, montant à ....$[illegible]
[illegible]

WILLIAMS, [illegible]—
[illegible]

WILLIAM, ABRAHAM—
Taxe de 1887, montant à $2 25
[illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

WILSON ET ALS, MME F. M.—
Taxe de 1887, montant à $4 20
[illegible] sur 120 pieds de profondeur.

WINFIELD, CHRISTIAN—
Taxe de 1887, montant à ....$7 [illegible]
[illegible]

WILHELMAN, CARL—
Taxe de 1887, montant à ....$[illegible]
[illegible]

WHITE, JOSEPH—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Sixième, St Patrick et Harmonie, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 307 mesurant 31 pieds de face à la rue Septième sur 100 pieds de profondeur.

WOHLFAHT, CAROLINE—
Taxe de 1887, montant à $12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Septième, Laurel et Huitième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 92, mesurant [illegible] pieds de face et formant l'encoignure des rues Annonciation et Septième sur 119 pieds de profondeur.

WOOD, MARY F. VVE—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Denis, Washington, Sixième et Dryades, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 276 mesurant 48 pieds de face à la rue St-Denis sur 150 pieds de profondeur.

ZELLER, JOHN ET ALS.—
Taxe de 1887, montant à 60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Denis, Dryades, Harmonie et Toledano désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 270 mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JOSEPH DESPOSITO,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

John Lauge vs James Marcivic et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,524—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., dans le Troisième District désigné par le numéro [illegible], borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et Bourgogne, ledit lot mesurant [illegible] pieds de face à la rue Congrès et mesure au plus quarante quatre pieds [illegible] pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur de quatre vingt huit pieds [illegible] pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue des Remparts. Etant la même propriété acquise par Salvator Marcivic, un des défendeurs dans cette affaire conformément à un acte passé par-devant Charles Rollé, notaire, le 18 [illegible] 1883.

Saisie dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Salvator Marcivic.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3, 10, 17, 24 av—1, 5 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Germania Insurance Company vs. Emma Dauney et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro [illegible] dans l'îlet numéro [illegible] borné par les rues Conti, St-Louis, Marais et Villeré, [illegible] est la plus près de la rue Conti, [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur cent vingt-huit pieds de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3, 10, 17, 24 av—1, 5 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

J. B. Camors, curateur, vs. Catalina A. [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. [illegible]—En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 avril 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Robin et Terpsichore, formant vingt-cinq pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de [illegible] cent vingt [illegible].

Acquis par Bernard Barthe de Mme Catherine Baltz le 8 mai 1876, suivant acte passé par-devant R. J. Ker, ancien notaire en cette ville, enregistré en bureau des transferts, livre 101, folio 700.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 mars—20, 27—avril 3, 10, 17, 21